

# De Source Sûre



## Édito

Chères Vauginoises, chers Vauginois,

**N**ous voici en 2016 avec son cortège de difficultés en tout genre notamment en ce qui concerne l'avenir de notre commune.

**P**lusieurs axes d'évolutions possibles se profilent pour l'avenir. Tout d'abord l'intercommunalité avec vraisemblablement un regroupement vers Cavillon qui semble être pour nous la meilleure solution. Ensuite, la commune avec les villages de Lourmarin et Puyvert a commencé une réflexion sur un éventuel projet de fusion qui pourrait permettre d'associer nos compétences pour un meilleur développement futur.

**S**ur un plan plus concret, les travaux du parking de la rue des grottes sont terminés. Quant à ceux du bar, ils avancent normalement et devraient respecter le planning.

**S**achez que l'équipe municipale et moi-même travaillons sur ces projets dans l'intérêt de tous les Vauginois.

**Philippe AUPHAN**

|                                | pages |
|--------------------------------|-------|
| <i>Conseils municipaux</i>     | 2     |
| <i>Vie des associations</i>    | 6     |
| <i>Les infos</i>               | 8     |
| <i>Communes nouvelles</i>      | 8     |
| <i>Agenda 2016</i>             | 8     |
| <i>TAP Activités scolaires</i> | 12    |
| <i>Joies et peines</i>         | 12    |
| <i>Vaugines nature</i>         | 13    |
| <i>Chroniques Vauginoises</i>  | 14    |

# Conseils municipaux

Les comptes-rendus détaillés des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la mairie de Vaugines.

[www.vaugines.fr](http://www.vaugines.fr)

## Compte-rendu du 19 novembre 2015

- Acquisition foncière pour création de jardins partagés**

Dans l'attente de compléments d'information de la part du vendeur, ce point sera vu au prochain conseil municipal.

- Convention "carte temps libre" avec la CAF de Vaucluse**

**M**adame OCCELLO, adjointe aux affaires sociales, présente la convention « carte temps libre » de la Caisse d'Allocations Familiales.

Ce dispositif vise à proposer aux enfants et aux jeunes une offre de loisirs de proximité précédemment portée au travers des chèques loisirs.

La convention "carte temps libre" entre la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse et la commune de Vaugines a pour objet de mettre en œuvre et de cofinancer le dispositif pour une durée d'un an, du 01/01/2016 jusqu'au 31/12/2016.

**La carte temps libre** permet aux familles allocataires de conditions sociales modestes d'accéder à l'offre de loisirs. Ces familles sont bénéficiaires d'une notification de droits en fonction de leur quotient familial (QF) :

- 136 euros pour un QF compris entre 0 et 230,
- 104 euros pour un QF compris entre 231 et 305,
- 72 euros pour un QF compris entre 306 et 400.

La valeur de la carte temps libre est financée à parts égales par la commune et la CAF dans le cadre de l'enveloppe budgétaire définie, soit :



| Total  | Enveloppe CAF | Enveloppe Vaugines/ an |
|--------|---------------|------------------------|
| 1272 € | 636 €         | 636 €                  |

Le Conseil à l'unanimité :

- approuve la convention "carte temps libre" entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse.

- approuve l'engagement financier de la commune d'un montant maximum de 636 euros.

- dit que la dépense sera inscrite au budget 2016.

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention et toutes pièces se rapportant à ce dossier.

### ◆ Offre de concours pour extension du réseau d'eau potable

Monsieur le Maire rappelle le projet d'extension du réseau d'eau potable sur 300 mètres linéaires, à partir de la conduite en diamètre de 100 mm, située chemin de Maguelonne afin de raccorder 4 habitations le long de la RD 45 et d'alimenter le terrain multisports.

Ces travaux sont estimés à 12 048,79 € HT.

Quatre riverains ont adressé un courrier par lequel ils proposent une offre de concours pour la mise en place d'une desserte en eau potable et prévoyant une participation financière de 600 € chacun.

La liste des riverains ayant proposé une offre de concours est la suivante :



- monsieur et madame SALVADOR
- monsieur CAFIERO
- monsieur NERUCCI
- monsieur et madame BLANC

La proposition des riverains répond pleinement aux conditions posées par la jurisprudence pour la qualification d'offres de concours, à savoir une contribution à l'exécution d'un travail public auquel la personne privée a intérêt.

Compte tenu de l'intérêt de l'opération, le conseil municipal à l'unanimité accepte l'offre de concours de ces riverains pour l'extension du réseau d'eau potable.

### ◆ Convention avec l'Office National des Forêts pour coupe de bois

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que :

La mise en valeur et la protection de la forêt communale sont reconnues d'utilité publique. La forêt communale de Vaugines, d'une surface de 406 ha 53a 70ca, étant susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution, relève du régime forestier.

Cette forêt est gérée suivant un aménagement approuvé par le conseil municipal et arrêté par le préfet. Conformément au plan de gestion de cet aménagement, l'agent patrimonial de l'ONF propose, chaque année, les coupes et les travaux pouvant être réalisés pour optimiser la production de

bois, conserver une forêt stable, préserver la biodiversité et les paysages.

La mise en œuvre du régime forestier implique pour la commune des responsabilités et des obligations, notamment la préservation du patrimoine forestier et l'application de l'aménagement qui est un document s'imposant à tous.

Conformément au programme des coupes par l'aménagement forestier, l'agent patrimonial de l'ONF propose pour la campagne l'état d'assiette des coupes 2016 quartier Coste Eyguières.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve l'état d'assiette des coupes proposées par l'ONF dans sa totalité et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.



### ◆ Avis sur la proposition du préfet concernant le schéma de coopération intercommunale

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réception du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté par M. le Préfet à la réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) le 5 octobre dernier.

Conformément à l'article 33 de la loi NOTRe du 7 août 2015, le conseil municipal doit se prononcer sur les projets concernant la commune décrits dans le projet de schéma, et ce dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Monsieur le Maire rappelle que par la délibération du 3 septembre 2015, le conseil municipal s'est prononcé pour un regroupement avec Luberon Monts de Vaucluse (LMV, siège à Cavailon).

Considérant que le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale transmis par M. le Préfet de Vaucluse le 6 octobre 2015

correspond au choix formulé par la commune.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à 14 voix pour et une abstention, est favorable au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale notifié par M. le Préfet de Vaucluse.

#### ◆ Cession parcelle quartier Les Trailles

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 8 octobre 2015 l'autorisant à vendre à monsieur et madame SEUTIN 1800 m<sup>2</sup> du terrain communal cadastré A 672 les Trailles.

Il précise au conseil municipal que la surface à détacher est, après vérification par le géomètre, d'environ 2046 m<sup>2</sup>.

Il demande donc au conseil municipal de délibérer

de nouveau pour modifier la surface réellement cédée à monsieur et madame SEUTIN.

Accord à l'unanimité.

#### ◆ Dissolution du CCAS

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 8 octobre 2015 décidant de la dissolution du CCAS avec effet immédiat.

La trésorerie de Cadenet nous a informés qu'il n'était pas possible de procéder à la dissolution en cours d'exercice. Il demande donc au conseil municipal de délibérer de nouveau pour une dissolution du CCAS au 31 décembre 2015 et une intégration dans le budget communal.

Accord à l'unanimité.

## Compte-rendu du 16 décembre 2015

#### ◆ Choix des entreprises pour l'aménagement du bistrot de pays

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une consultation d'entreprises a été lancée pour le matériel et le mobilier du bistrot

Le conseil municipal, au vu de l'examen des offres et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir les entreprises suivantes :

- BONNET THIRODE pour un montant de 17 154 € hors taxes.
- COMPTOIR BAR pour un montant de 18 300 € hors taxes.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les bons de commande correspondants.

#### ◆ Constitution de la SPL La Fruitière Numérique

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles

L.1531-1, L.1521-1 et suivants, et L.2121-29,

Vu la délibération de principe du 03/09/2015 préalable à la constitution d'une SPL,

Monsieur le Maire rappelle qu'au regard du succès du fonctionnement de La Fruitière Numérique depuis deux trimestres, il est nécessaire de passer à une nouvelle étape de la structuration

du lieu, tant par sa prise en compte à un niveau territorial plus large que dans les moyens mobilisés.

Ces raisons conduisent donc la commune de Vaugines à constituer avec les communes de Puyvert et Lourmarin, une société publique locale.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

décide de la constitution d'une société publique locale régie par les dispositions des articles

L.1531-1, L.1521-1 et suivants du code général des collectivités territoriales dénommée :

**La Fruitière Numérique.**

## La Fruitière Numérique

- son objet social est le suivant : développement par l'innovation ouverte des services et usages numériques à destination des territoires, des citoyens et des entreprises.
- son le siège est : avenue du 8 Mai 1945 – 84160 Lourmarin
- sa durée est de 30 ans.

### La Fruitière Numérique de Lourmarin

#### Puis, après avoir pris connaissance du projet de statuts, le conseil municipal :



- 1) procède à l'adoption des statuts de la société qui sera dotée d'un capital de 39 000 €, libéré en une fois, dans lequel la participation de Vaugines est fixée à 1 560 €, libérée en totalité.
- 2) autorise Monsieur le Maire à prendre ou signer tous actes utiles à la constitution de ladite société.
- 3) désigne madame Frédérique ANGELETTI comme son représentant permanent à l'assemblée générale des actionnaires.
- 4) désigne madame Frédérique ANGELETTI comme mandataire représentant la commune de VAUGINES au conseil d'administration de la société.
- 5) autorise les mandataires ci-dessus à se prononcer sur la dissociation ou le cumul des fonctions de Président et de Directeur général de la société.
- 6) autorise monsieur Blaise DIAGNE à assurer la présidence du conseil d'administration en son nom dans le cas où le conseil d'administration désigne la commune de LOURMARIN à cette fonction.
- 7) autorise monsieur Blaise DIAGNE à occuper la fonction de Directeur général de la société.
- 8) autorise une pré-adhésion d'ordre et pour le compte de la future SPL auprès de la Fédération des Epl afin de bénéficier de sa plateforme de services, de ses réseaux d'échange (animation professionnelle) et de soutenir son action de promotion comme la défense de la gamme Epl.

**Le maire reçoit le vendredi après-midi de 17 h à 18 h sur rendez-vous  
La mairie est ouverte au public :**

**mardi-jeudi-vendredi de 13 h 30 à 17 h et le mercredi de 9 h à 12 h**

**Tél. 04 90 77 25 08 Télécopie : 04 90 77 12 51**

**Courriel : [mairie.vaugines@wanadoo.fr](mailto:mairie.vaugines@wanadoo.fr) - site Internet : [www.vaugines.fr](http://www.vaugines.fr)**

# Les associations

## Lire a Capello

Le 30 janvier, l'association Lire a Capello a réuni son assemblée générale. Ceci a permis de faire le bilan d'une année 2015 riche en événements tant pour les adultes que pour les jeunes et de présenter les nouveaux projets. L'année 2016 a bien commencé avec la reprise de la ludothèque enfants et une soirée de rencontre avec Fabrice Melquiot, auteur de théâtre.

Les activités régulières continuent : "dis-moi dix mots" et livres coups de cœur avec des réunions régulières auxquelles vous pouvez participer si vous cherchez des idées de lecture ou avez été emballé par un ouvrage. Les liseuses se sont enrichies de nouveaux livres numériques récents, venez les découvrir.

Parmi les projets qui ont vu le jour au premier semestre, il faut signaler le lancement d'une soirée jeux de société modernes pour adultes, inspirée par le succès de la ludothèque chez les jeunes.

La prochaine rencontre est prévue pour le mardi 15 mars à 19 heures avec une quiche à grignoter.

Si le succès est au rendez-vous, d'autres soirées seront programmées, une fois par mois. Pour fêter « une heure pour la planète » les lumières électriques seront éteintes, une lecture à la bougie aura lieu le samedi 26 mars à 20 heures.

Le jardin s'invite à la bibliothèque avec deux expositions « Jardin nature » (exposition LPO) tout le mois d'avril et « Jardiner autrement » (exposition BDP) en mai.

Le 30 avril, pique-nique, causerie « autour du jardin » avec Blaise Leclerc. Rappelons que nous avons des ouvrages sur le jardin et que nous sommes abonnés depuis plusieurs années à l'excellente revue « les 4 saisons du jardin ». La grainothèque met à disposition des amateurs des graines écologiques.

Une lecture du dernier livre de Denis Levy-Soussan "le doudou de maman" pour jeunes et adultes aura lieu le 18 mai à 17 heures.

Nous accueillerons les Nouvelles Hybrides pour une présentation de Nathalie Quintane, auteure en résidence, le mardi 24 mai. Ses livres sont déjà présents en bibliothèque.

D'autres causeries avec diaporama sont prévues, mais pas encore datées : « Les femmes d'outre-mer à travers les timbres » par Michèle Bitton, l'Ethiopie par Elisabeth et Martin Videcoq.

Les animations pour les jeunes continuent : la ludothèque jeunes une fois par mois, les contes et ateliers le mercredi, un spectacle en avril et bien sûr, l'accueil des écoliers.

En liaison avec la commission sociale nous sommes disponibles pour vous porter des livres à domicile, si vous ne pouvez pas vous déplacer ; nous avons un certain nombre de livres en gros caractères, si vous avez des difficultés de vision.

*Si vous êtes nouveau venu à Vaugines, venez nous voir. La bibliothèque est en réseau avec les six autres bibliothèques de la Communauté de Communes des Portes du Luberon, avec une carte à six euros vous avez un grand choix de livres.*



Si vous voulez être tenu au courant des manifestations, indiquez-nous votre adresse e-mail et nous vous enverrons nos informations : [bibliotheque@vaugines.net](mailto:bibliotheque@vaugines.net)  
Bibliothèque place Capello, 84 rue Vieille 04 90 77 28 13  
Horaires d'ouverture : mardi et jeudi 16h à 18h - mercredi 16h à 19h - samedi 17h à 19h (horaire d'été) ou 15h à 17h (horaire d'hiver)

## Les amis de St. Barthélemy

Le 13 février 2016 à 17 heures dans les locaux de la cantine scolaire s'est tenue l'assemblée générale de notre association, qui depuis sa création en 2009, se déroule toujours au mois de février.

En préambule, le président a exprimé de chaleureux remerciements : Merci d'être là, nombreux, comme chaque année, fidèles au rendez-vous de notre l'association, qui est maintenant dans sa 8<sup>e</sup> année.

Aujourd'hui, je tiens à distinguer :

- tous les bénévoles qui avec implication, dynamisme et efficacité ont assuré la réussite des douze manifestations organisées durant l'année 2015,

- la municipalité, en premier lieu son maire Philippe Auphan, pour l'accueil et l'indéfectible soutien qu'il réserve à notre association et nos projets,

- notre "président d'honneur" Bob De Veyrac, sans qui cette association n'existerait tout simplement pas,

- le Père Tite Lath. Nos manifestations se déroulent toujours sous son regard bienveillant, marquant ainsi sa solidarité.

Une reconnaissance particulière à notre expert technique, William Brouhot. Ses compétences et son savoir faire, lui permettent de réaliser la restauration des statues, santons ainsi que de l'ensemble des oeuvres d'art de l'église. De plus, il a apporté son expérience afin d'établir la spécification technique des travaux relatifs à la mise en conformité du réseau électrique. Ce qui permettra à notre municipalité, maître d'ouvrage, d'établir et de lancer l'appel d'offre correspondant.

### Le bureau et le conseil d'administration ont été renouvelés :

#### Ont été élus à l'unanimité :

##### Bureau :

William Brouhot, Bernard Le Brun-Freddi, Mohamed Mallem, Nicole Mordelet, Serge Nardin.

##### Conseil d'Administration :

Philippe Auphan, membre de droit, Nathalie Avellan, Guy Chanteux, Ennemond de Veyrac, Paulette de Veyrac, Henry-Daniel de Seze, Chantal Fiancette, Jill Gordon, Corinne Le Brun-Freddi, Yveline Mallem, Béatrice Nardin, Martin Videcoq.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, les membres de l'association ont affirmé leur volonté de continuer l'action engagée, afin de pérenniser l'évènementiel artistique et culturel, le lien social et aussi de financer les travaux de la restauration intérieure (mise aux normes de l'électricité / peinture) sous la maîtrise d'ouvrage de la commune.

Un sympathique apéritif a clôturé l'exercice.

Les dates des différentes manifestations seront communiquées par mail et affiches.

**Pour en savoir plus sur notre association : <http://eglisevaugines.1s.fr/>**

Pour l'association,  
Le président, Serge NARDIN



# Les infos...

## Communes nouvelles

### Certains réfléchissent...

Mardi 2 février s'est tenue à Vaugines une réunion regroupant tous les élus des conseils municipaux des communes de Lourmarin, Puyvert et Vaugines. Il s'agissait pour nous d'étudier ensemble les textes de loi réglementant les communes nouvelles (en très grand résumé : le regroupement de communes contiguës sous une même et nouvelle commune). Il ne s'agissait pas de décider de se regrouper mais, en réalité, de comprendre de quoi il était question et comment cela fonctionne. Dans le contexte actuel de réduction des dotations de l'Etat, de changements législatifs et réglementaires constants, nous souhaitons tous réfléchir ensemble à notre avenir pour éviter de subir des changements non désirés et néfastes au bien vivre dans nos villages.



L'Etat incite fortement par des aides financières les petites communes à se regrouper mais il n'est pas simple de maîtriser tous les enjeux et toutes les conséquences de ces changements. Ainsi, nous avons fait le choix, comme pour d'autres décisions par le passé, de prendre le temps d'y réfléchir, de ne pas se fermer des portes mais de ne pas se précipiter non plus. Les critères financiers ne doivent pas être les seuls éléments comptant pour une telle décision. La mesure des avantages et inconvénients d'un éventuel regroupement va prendre du temps. Nous restons à votre disposition pour vos éventuelles questions. **Pas d'inquiétude pour l'instant, rien ne change, et quoi qu'il arrive Vaugines restera toujours Vaugines !**

## Agenda

| MARS    |                        |   |
|---------|------------------------|---|
| 15      | Bibliothèque           | Ludothèque adultes à partir de 19h                    |
| 26      | Bibliothèque           | Lecture à la bougie à 20h                             |
| 26      | Amis de St Barthélemy  | Eglise : conférence culinaire par Michel Oliver à 18h |
| 28      | Comité des fêtes       | Pâques : chasse aux œufs pour les enfants             |
| AVRIL   |                        |   |
| 1       | Amis de St Barthélemy  | Eglise : ensemble vocal "Agathe"                      |
| 30      | Bibliothèque           | Pique-nique et causerie sur le jardin                 |
| MAI     |                        |   |
| 1       | Comité des fêtes       | Balade dans le Luberon                                |
| 18      | Bibliothèque           | Lecture de "un doudou pour maman" à 17h               |
| 22      | Comité des fêtes       | Repas de rue  |
| 24      | Bibliothèque           | Présentation de Nathalie Quintane à 19h               |
| JUIN    |                        |   |
| 4       | Amis de St Barthélemy  | Eglise : chorale "Ililanga" à 18h                     |
| 11      | Asso. "Place des arts" | Expo fête   |
| 18      | Comité des fêtes       | Vide grenier nocturne                                 |
| 24      | Comité des fêtes       | Feux de la saint Jean                                 |
| 25      | LPO Sud-Luberon        | Carrière Bergier : observation des guêpiers           |
| JUILLET |                        |   |
| 1       | Ecole de Vaugines      | Spectacle école                                       |

## Activités nocturnes...

La nuit noire est tombée...

Tout est calme au village, apparemment tout le monde dort paisiblement...

Mais, trois hommes rôdent dans VAUGINES...

Deux se déplacent aux quatre coins du village, s'arrêtent çà et là, tandis que le troisième se dirige vers le local perdu dans la nature et une fois parvenu dans ce lieu, reste immobile comme en attente d'instruction des deux autres.

Tous sont munis de talkies-walkies et chuchotent dans la nuit...

Qui sont ils ?

Que manigencent ils ?

Des rôdeurs ? Des braconniers ? Des ermites sortis de leur grotte ou pire encore ?

Eh bien non, les trois hommes sont, Philippe AUPHAN notre maire, Jean Pierre ALAMELLE le responsable du service technique et Serge NARDIN adjoint au maire, qui vérifient que le réseau de distribution d'eau potable est en parfait état de fonctionnement.

Ce contrôle nécessite d'isoler toutes les antennes du réseau, les unes après les autres. Après chaque mise en sécurité d'une antenne par deux des « rôdeurs », le troisième vérifie que le compteur d'eau principal, situé dans le local du forage municipal, enregistre une diminution de la consommation d'eau correspondante.

La communication entre les intervenants ne pouvant se faire que par talkies-walkies.



Afin de réduire au minimum le désagrément pour les abonnés, cette vérification est effectuée de nuit. Habitant de Vaugines, si par hasard une nuit, tu vois de drôles de personnages munis de téléphone, s'occupant à des activités qui te paraissent suspectes, avant d'appeler la gendarmerie, vérifie bien qu'il ne s'agisse pas du maire et de son équipe !

Plus sérieusement, cette campagne de mesures doit être effectuée chaque année.

**Les objectifs sur le réseau de distribution d'eau potable sont de :**

- contrôler l'étanchéité des tuyauteries de l'ensemble du réseau dont la longueur totale est d'environ 7kms, composé de tuyauteries en fonte et/ou polyéthylène de différents diamètres,
- vérifier le bon fonctionnement des organes de robinetterie (environ 50 vannes),
- planifier une éventuelle maintenance préventive.

Nous évoquerons le réseau de captation d'eau potable dans un futur article.

Le personnel municipal et les élus assument cette activité en interne, évitant sciemment d'externaliser vers une entreprise spécialisée, comme c'est le cas dans d'autres communes.

**Cette méthodologie permet :**

Une économie d'environ 3000 €/an, au chapitre dépenses de fonctionnement du budget de notre commune, et une vérification du potentiel de la ressource en adéquation avec le besoin des abonnés.

Grâce à cette gestion « en régie communale », il est reconnu que l'eau à VAUGINES n'est pas chère et c'est tant mieux pour nous d'autant plus qu'elle est saine et bonne. Cependant, le but n'est pas de pousser à la consommation mais de fournir au meilleur prix un service indispensable : *c'est bien le rôle du service public.*

Le conseil municipal, au travers de petits articles synthétiques informera la population de ce type d'action sortant de ses missions habituelles.

## Le colis de Noël

*Une fois de plus, remerciements chaleureux et félicitations pour la qualité des produits du colis de Noël 2015, distribué à nos anciens. Toute l'équipe de la commission sociale est ravie d'avoir pu vous donner satisfaction.*



Après la gastronomie du Sud Ouest en 2014, la commission sociale désirait décliner les fêtes de Noël autour du thème de la « Ronde des douceurs ».

Un colis aux saveurs et couleurs de notre chère terre de Provence : miel, jus de fruit, confiture, chocolats, navettes, calissons et nougats.

- 63 % du budget a été dévolu à notre épicier-boulangier « La Vauginoise » avec des produits locaux et son savoir-faire incontesté de chocolatier.

- 13 % pour un ESAT du Vaucluse. Nous pensions important de continuer notre action en faveur des personnes en situation de handicap

et de leur donner la possibilité de se faire connaître et de valoriser leurs produits. Ouvert en 1993, l'ESAT « Les Ateliers Chaud d'Abrieu » accueille à ce jour 65 travailleurs handicapés mentaux et psychiques du nord Vaucluse accompagnés par une équipe de professionnels. L'établissement est implanté sur la commune de Roaix à 4 km de Vaison la Romaine (pour leurs confitures)

24 % pour des entreprises locales : Roy René sur Aix en Provence et Nicolas MALLET, producteur local, îlot des saveurs à Cucuron.

95 personnes de plus de 70 ans ont été concernées et 75 colis ont été distribués : 55 colis solo, 20 colis duo. 4 colis n'ont pas trouvé preneur (choix de céder son colis à une personne dans le besoin ou absente malgré nos passages répétés). La commission a réattribué 2 colis à des Vauginoises de moins de 70 ans et 2 autres à l'association des parents d'élèves pour leur loto.

La distribution a été effectuée, deux semaines avant Noël, par 4 membres de la commission sociale. Ces moments sont toujours riches de belles rencontres et de partage, le temps d'une discussion ou d'une pause café.

## ADVSEA 84 - une structure pour vous les jeunes !

**Association Départementale du Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte**

*« Rompre avec l'isolement, vous accompagner dans vos projets et assurer votre épanouissement »* voici le programme de ce service de prévention spécialisé territorialisé qui s'implante sur 22 communes du Sud Vaucluse. Notre adjointe aux affaires sociales a rencontré à deux reprises cette équipe mobile (les 11 et 19 janvier 2016), constituée d'éducateurs spécialisés et d'une psychologue dont leur travail est en lien avec une démarche sociale.

**ADVSEA 84** s'adresse spécifiquement à vous les jeunes, âgés de **11 à 25 ans**, afin de vous accompagner dans vos demandes diverses en lien avec les relations familiales, les loisirs, la scolarité, la formation, l'emploi, le logement, les démarches administratives, la santé, la justice ....Rencontrer

un éducateur, c'est tout simplement répondre à votre besoin d'écoute et de dialogue, sans jugement. En lien avec différents partenaires, l'éducateur pourra alors vous aider à faire naître des projets personnels et à construire votre projet d'insertion sociale. Ces rencontres se font dans le respect de l'anonymat et votre libre adhésion (vous n'êtes pas contraint à venir rencontrer un éducateur et vous pouvez mettre fin à la relation éducative quand vous le souhaitez).

**Cette équipe mobile couvre un secteur vaste :**

- 7 communes de la Communauté de Communes des Portes du Luberon (dont Vaugines)
- 14 communes de la Communauté Territoriale du Luberon
- 1 commune de la Communauté d'Agglomération du pays d'Aix (Pertuis)

**Les permanences proposées sont :**

- Lundi :** 16h à 18h à la Tour d'Aigues (Le Transfo)  
**Mardi :** 11h à 13h à Cadenet (collège Le Luberon)  
**Mercredi :** 10h à 12h à Lauris (MDJ)  
**Jeudi :** 10h à 12h à la Tour d'Aigues (Le Transfo)  
 12h à 14h à la Tour d'Aigues (Maison Familiale et Rurale)

Un rendez-vous individuel peut être pris par téléphone au 04 90 79 25 13 ou sur le portable des éducateurs :

- Fabrice Bonnefoy : 06 88 75 26 13  
 Julie Fardeau : 06 88 75 26 13  
 Jocelyne Rizzi : 06 76 81 45 02  
 Courrier électronique : Advsea.pertuis@orange.fr

## Médiation familiale Sud Vaucluse à Cadenet

*Dans un souci permanent de vous apporter des réponses au plus proches de vos attentes et vos difficultés, la commission sociale vous informe de l'ouverture d'un service de médiation familiale sur notre territoire. Notre adjointe a rencontré la responsable le 14 décembre 2015 et vous fait part de leurs missions.*

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échange et de négociation qui vous permet d'aborder des problèmes liés à un conflit familial et de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants. Un médiateur, diplômé d'état, est là pour vous accompagner dans des situations telles qu'un divorce, une séparation, des conflits familiaux (relations parents/adolescents, grands-parents/petits enfants, parents/jeunes adultes). Le but étant d'apaiser et gérer ces conflits, de renouer un dialogue et de reconstruire des liens.

nationale des allocations familiales et la caisse centrale de mutualité agricole afin d'alléger la participation des personnes.

Un espace de rencontre s'est ouvert à proximité, sur la commune de Cadenet, au CCAS, 18 cours Voltaire selon le planning suivant :

- deuxième mercredi de chaque mois de 9h à 12h (6 janvier, 10 février, 9 mars, 13 avril, 11 mai et 8 juin)
- quatrième vendredi de chaque mois de 14h à 17h (22 janvier, 26 février, 25 mars, 22 avril, 27 mai, 24 juin)

Sur rendez-vous en téléphonant aux numéros suivants : 04 42 20 47 09 / 04 42 67 14 17

### D'autres permanences sur notre territoire :

**La Tour d'Aigues :** centre social l'Aiguier  
 rue du Parc,  
 le 4<sup>ème</sup> vendredi de 9h à 12h

**Cavaillon :** CCAS - 74 rue Comtat,  
 le 2<sup>ème</sup> jeudi de 9h à 12h  
 CMS - 178 rue Marcel Pagnol,  
 le 4<sup>ème</sup> vendredi de 9h à 12h

**Pertuis :** Maison de la citoyenneté  
 place du 4 septembre,  
 le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi de 14h à 17h  
 CMS - 6 chemin Saint Clair,  
 le 2<sup>ème</sup> mardi de 14h à 16h



Bien sûr, ce médiateur familial, doté de compétences en psychologie et en droit, travaille avec vous dans la confidentialité et l'impartialité. L'initiative d'une médiation familiale peut être prise par

vous ou un juge parfois.

La première rencontre avec le médiateur dit « entretien d'information » est gratuit. Ensuite le coût d'une séance de médiation est défini en fonction des revenus et selon un barème fixé par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) lorsque ce service est conventionné par celui-ci. Sachez qu'une aide spécifique a été créée par la caisse

# Les TAP : Temps d'Activités Péri-scolaires

*C'est l'heure du bilan pour l'année scolaire 2014 - 2015*

Après sa mise en place à la rentrée 2014, les TAP ont trouvé un bon rythme de croisière pour des moments de découverte artistique, culturelle et sportive.

42 enfants étaient scolarisés à l'école de Vaugines en 2014-2015. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, 38 fréquentaient les TAP.

4 intervenants avaient été recrutés. Les enfants étaient séparés par groupe d'âge : un premier groupe maternelle-CP et un autre groupe CE-CM. Chaque jour, 2 intervenants étaient présents de 15H45 à 16H30.

**Nous vous rappelons les ateliers qui étaient proposés :**

- expression corporelle avec Sabine
- initiation chant avec Anne Marie
- initiation multi sport avec Rémy
- lecture et arts plastiques avec Jocelyne.

|                                     | Dépenses      |                   | Recettes      |
|-------------------------------------|---------------|-------------------|---------------|
| Atelier arts plastiques, et lecture | 1950 €        | Prime Etat        | 2100 €        |
| Atelier initiation sport            | 1294 €        | Adhésion familles | 780 €         |
| Atelier expression corporelle       | 2010 €        | Mairie            | 4862 €        |
| Atelier chant                       | 2040 €        |                   |               |
| Petits matériels                    | 448 €         |                   |               |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>7742 €</b> |                   | <b>7742 €</b> |

- 50 €** par an et par enfant, c'est le montant de l'aide financière de l'Etat pour notre village
- 4862 €** par an, c'est le montant que notre village a investi, **soit 128 euros/enfant**
- 25 €** par an pour un enfant, c'est le montant de l'adhésion des parents / ou
- 35 €** par an pour toute une fratrie (à partir du deuxième enfant)

Ce budget ne tient pas compte du fonctionnement des 2 salles à l'année : chauffage, électricité et entretien (agent d'entretien communal) qui reste à la charge de la commune.

Quel budget prévisionnel pour l'année scolaire 2015-2016 ?

L'Etat se désengage et la commune ne touchera **pas de prime de l'Etat**.

Afin de diminuer le nombre d'enfants par atelier, 3 ateliers (au lieu de 2) sont proposés par jour.

Pour les 12 dernières semaines de l'année scolaire, un atelier chant et musique sera organisé les mardis et jeudis (pour palier à l'arrêt des APC, Activités Pédagogiques Complémentaires dispensées par les institutrices - BO n°6 du 7/02/2013).

**Le montant de l'adhésion des familles reste inchangé :**

**8300 €** coût annuel **prévisionnel** que notre village devra investir soit une augmentation de **70%**.

## Joies et peines

### Naissances

Selma OBERRIETTER le 25 octobre 2015

### Décès

Charlie PACCOUD le 4 décembre 2015  
André LAGARDE le 12 décembre 2015

## Le 30 avril, venez fêter les jardins

Organisée par la bibliothèque/grainothèque de Vaugines et les bénévoles du groupe local Sud-Luberon de la LPO, cette journée permettra à tous de se (re-)mettre au vert !

Vaugines porte plusieurs projets autour du jardin et des pratiques culturelles écologiques à travers la mise en place des jardins partagés, la grainothèque, le concours de fleurissement du village (voir le feuillet d'inscription glissé dans ce numéro 65 de votre *De Source Sûre*) et le test de plantation de messicoles sur des parcelles communales (mise en œuvre prévue cet automne).

Cette journée du 30 avril sera l'occasion de réunir les habitants et les personnes intéressés par ces sujets sur le futur site des jardins partagés. Pour que ces rencontres consacrées aux jardins soient conviviales, la journée débutera à 12h30 par un pique-nique, suivi par une réunion ouverte pour s'exprimer sur ce projet de jardins partagés.

La conférence puis la visite de son jardin à Cucuron assuré par Blaise Leclerc sont prévues à partir de 15h et permettront d'en savoir plus sur les auxiliaires au jardin.

Pour clôturer cette journée, à partir de 18h30, les bénévoles LPO vous retrouveront sur le site des jardins partagés pour une observation de la biodiversité du site et de la faune locale.

En amont de cette journée, afin d'en apprendre plus sur comment accueillir la faune au jardin, l'exposition « Jardin nature » de la LPO sera installée tout le mois d'avril à la bibliothèque.

Et pour compléter toutes ces découvertes, la bibliothèque propose tout le mois de mai une autre exposition « Jardiner autrement ».

Ces rencontres autour du jardin seront également l'occasion de valoriser le fond de la bibliothèque consacré à cette thématique et qui est assez riche : *Produire ses graines bio*, *Cultivez la biodiversité*, *Des graines et des hommes*, etc. etc. et l'incontournable revue les 4 saisons du jardin des éditions Terre vivante.

A vos binettes !



La parcelle des futurs jardins partagés

## Il y a 120 millions d'années : Vaugines plage



**A**u crétacé, il y a 120 millions d'années, tout le magnifique terroir où se trouve Vaugines actuellement était sous les eaux. Aujourd'hui, à l'aube de la toute nouvelle ère de l'anthropocène, le parc naturel régional du Luberon a installé sur notre commune, intégrée dans la réserve naturelle géologique du Luberon, un panneau qui explique toute cette étonnante histoire.

Ainsi, nous pouvons y apprendre que de nombreux fossiles se trouvent à Vaugines, notamment sur le site de la Déboulrière avec des ammonites témoins de la présence d'une mer vaste et profonde. Au 19ème siècle est découvert un gisement à vertébrés (chevaux, rhinocéros, éléphants) aujourd'hui introuvable mais exprimant un passé bien étonnant au regard de nos paysages et notre faune actuels.

Aujourd'hui, le bucolique nom de la rue des Coquillages et les rochers entre l'église et l'oratoire témoignent encore de cette époque lointaine par leurs magnifiques fossiles qu'il est, pour rappel, formellement interdit de prélever.

## Il pleut, il mouille, c'est pas la fête à la grenouille !

En ce début de printemps nos routes deviennent le lieu de tous les dangers...pour les amphibiens (crapauds, grenouilles et tritons) qui sont en pleine période de reproduction. Contrairement aux idées reçues, les amphibiens et en particulier les différentes espèces de crapauds – dont ceux installés sur notre commune : crapaud commun, crapaud calamite et alyte - ne vivent pas dans nos mares et étangs toute l'année, mais ils retournent dans ceux où ils sont nés pour se reproduire. C'est lors de ces migrations liées à leur reproduction que les crapauds se mettent en danger et sont amenés malheureusement à finir pour nombre d'entre eux sous nos roues !



A nous, en tant que conducteurs avertis, de faire attention en cette période et spécialement à la tombée de la nuit surtout quand il a plu. Il suffit de lever le pied et de bien regarder ce qui se trouve sur la route.

Cela peut paraître anodin, mais les amphibiens sont une des familles de notre faune la plus menacée (1 espèce sur 5 risque de disparaître en France métropolitaine et ce chiffre doublera dans les toutes prochaines années si nous ne prenons pas des mesures), notre attention portée à ce sujet est donc très importante. Grands consommateurs d'insectes et notamment de moustiques, les amphibiens sont strictement protégés.

Ces migrations vers les points d'eau marquent aussi la période de chant nuptial qui permettent aux individus de repérer les sites de reproduction. C'est donc le moment de profiter de cette magnifique symphonie offerte par la nature à l'occasion de balade à pied autour de notre beau village.

**Vous voulez en savoir plus sur la vie des amphibiens :**

<http://batrachos.free.fr/Reproduction.htm>

<http://www.reseau-cen.org/fr/les-operations-nationales/frequence-grenouille>

**Vous voulez savoir comment protéger les amphibiens :**

<http://www.aspas-nature.org/campagnes/protection/protegeons-nos-amphibiens/protegeons-nos-amphibiens/>

## Chroniques Vauginoises

**Pourquoi le 1er mai est la fête du muguet, du travail et jour férié ?**

*A un mois et demi de cette traditionnelle fête où il est coutume d'offrir un brin de muguet, replongeons- nous dans notre histoire - car notre passé nourrit et conditionne en permanence notre présent.*

*En 2016, il « tombera » un dimanche, au désespoir des amateurs de congés !*

**La fête du 1er mai a en réalité deux origines et deux histoires.**

La première remonte aux cultes celtes et médiévaux. En effet, il semble que le muguet, originaire du Japon, fut présent en Europe depuis le Moyen-Age et que symbolisant le printemps, les Celtes lui accordaient des vertus porte-bonheur. C'est le jeune roi Charles IX (fils de Catherine de Médicis et de Henri II) qui officialisa les choses : ayant reçu le 1er mai 1560 un brin de muguet, il décida d'en offrir chaque année aux dames de la cour en disant « qu'il en soit fait ainsi chaque année ». La tradition était née. La seconde trouve ses origines dans le mouvement ouvrier du XIX<sup>e</sup> siècle. A Chicago, un 1er mai 1886, un mouvement revendicatif pour la journée de huit heures est lancé par les syndicats américains. La date du 1er mai n'est pas choisie au hasard : il s'agit du « moving day », le jour où traditionnellement les entreprises américaines réalisent les calculs de leur année comptable.

Trois ans plus tard, en France, le congrès de la II<sup>e</sup> internationale socialiste, réuni à Paris pour le centenaire de la révolution française, décide de faire du 1er mai une « journée internationale des travailleurs » avec pour objectif d'imposer la journée de huit heures (8 heures de travail, 8 heures de sommeil et 8 heures de loisirs).



Cette date est choisie également en écho au mouvement du 1er mai 1886. Il faudra attendre pas moins de 30 ans pour que les ouvriers soient enfin entendus ! Le 23 avril 1919, le Sénat ratifie la loi instaurant la journée de huit heures. Exceptionnellement et pour célébrer cette avancée, la haute Assemblée déclare le 1er mai journée chômée. Cette date sera officiellement désignée comme jour férié sous le régime de Vichy en 1941 et la désignera comme « fête du travail et de la concorde sociale ». Ce terme ne sera pas repris par le gouvernement de la Libération. En avril 1947, le 1er mai est réinstitué jour chômé et payé dans le code du travail, sans être une fête nationale. Ce n'est que le 29 avril 1948 qu'est officialisée la dénomination « fête du travail ».

Il est fêté dans la plupart des pays d'Europe à l'exception de la Suisse et des Pays-Bas. Le 1er mai est fêté en Afrique du Sud, en Amérique Latine, en Russie, au Japon. Au Royaume-Uni, c'est le premier lundi de mai. Aux Etats-Unis, le premier lundi de septembre.

A titre exceptionnel, la vente du muguet sauvage est autorisée pour les particuliers. Il faut savoir qu'habituellement, la vente de fleurs sur la voie publique est interdite. Une tolérance de l'administration fiscale dans certaines communes permet aux particuliers et aux organisations de travailleurs de vendre les brins de muguet sans formalités ni taxes sur la voie publique en respectant toutefois les autres obligations légales : il s'agit par exemple de muguet du jardin ou des bois et non pas de muguet acheté, sinon ce serait de la revente.

## Un stage à Vaugines...

### Stage d'observation en milieu professionnel

Je suis en classe de 3ème au collège Notre Dame à la Tour d'Aigues, et habite Vaugines. Mon stage était du 30 novembre 2015 au 4 décembre 2015.

J'ai trouvé intéressant de choisir ce lieu parce qu'il m'a permis de découvrir la pâtisserie.

C'est un commerce de proximité qui anime le village.

Il a une situation idéale puisqu'il est situé au bord d'une route fréquentée.

Ce lieu offre les services suivants (pâtisserie, épicerie, pain, glaces (l'été) et boissons).

Mes tâches ont été diverses et variées durant mon stage : j'aidais Philippe en pâtisserie, je mettais en rayon les différents articles, je rangeais la réserve et je questionnais Philippe au sujet de son métier.

Philippe utilise différents outils pour mener à bien sa profession : les fours, les réfrigérateurs, l'étuve, la cellule de refroidissement, la balance, les plans de travail...

On peut effectuer le métier de pâtissier dans différentes organisations professionnelles que sont les grandes surfaces, les usines à pâtisserie et les commerces de proximité (artisanat).

Ce métier a différents débouchés : on peut ouvrir une boutique, devenir chef pâtissier pour les grandes surfaces et pour les restaurants...

Les métiers associés à la pâtisserie sont : le métier de boulanger, de chocolatier, de confiseur et de traiteur.



En résumé, c'est un beau métier qui mérite d'être perpétué dans le temps et respecté.

Je tiens à remercier monsieur Philippe Castagné pour la place qu'il m'a offert au sein de son entreprise ainsi que pour son accueil, sa grande générosité et son immense gentillesse.

Je remercie Samantha et Lucie de m'avoir aidé tout au long de ce stage et expliqué ce métier.

Maxime Favris



## Comment contacter la gendarmerie nationale ?

### ◆ Appel d'urgence

- Composer le 17 (ou le 112, ou le 114 pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler)

### ◆ Porter plainte

- vous déplacer dans une brigade de gendarmerie ou de police la plus proche de chez vous, voir ici :

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Contacts/Brigade-la-plus-proche>

- pour les atteintes aux biens avec auteurs de faits inconnus, vous pouvez, si vous le souhaitez, remplir une pré-plainte en ligne :

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

### ◆ Obtenir un simple renseignement (non urgent)

Vous pouvez contacter par téléphone ou courriel ou physiquement la gendarmerie la plus proche :

BTA CADENET route de Lourmarin 84160 CADENET  
Tel : 04 90 68 00 17 - Fax : 04 90 68 63 88  
[bta.cadenet@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:bta.cadenet@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

### ◆ Signaler un contenu illicite sur internet ou les spams :

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/>

<http://www.pointdecontact.net/>

pour les spams :

[signal-spam.fr](http://signal-spam.fr)

La gendarmerie de Vaucluse est également sur facebook

---

## Mairie de Vaugines

Place de la Mairie - 84160 Vaugines  
Tél. 04 90 77 25 08 Télécopie : 04 90 77 12 51  
Courriel : [mairie.vaugines@wanadoo.fr](mailto:mairie.vaugines@wanadoo.fr)  
site Internet [www.vaugines.fr](http://www.vaugines.fr)